



LE MANS

*L'efficacité  
Réformiste.*



Tel : 01 76 86 47 58

E-mail : fo.lemans@renault.com

Le 30 mai 2008 / T14

Lettre à M.GERMAIN,  
Secrétaire Générale du Syndicat CGT Renault Le Mans

**Objet : Journée de solidarité**

Monsieur le secrétaire,

Par la présente, suite à ton courrier daté du 27 mai 2008, Force Ouvrière décline ton invitation à une rencontre sur notre site. Je te rappelle qu'il y a une action commune engagée par nos Délégués Syndicaux Centraux respectifs, et qu'il a été décidé lors de cet inter syndical d'attendre la réponse de la Direction Générale avant de décider d'autres actions.

Michel FEUVRIER  
Secrétaire du syndicat FO Renault Le Mans

***Un syndicat libre et indépendant***



Monsieur LECLERCQ  
Directeur des ressources humaines  
Renault S.A.S.  
Boulogne le 27 mai 2008

Monsieur le Directeur,

Lors du CCE extraordinaire du 29 avril dernier, et bien qu'elles aient formulé des propositions différentes, toutes les organisations syndicales ont fait part de leur opposition à prélever une journée de réduction du temps de travail des salariés dans leur capital temps individuel, en vue « de l'accomplissement de la journée de solidarité » consécutivement à la loi du 16 avril 2008.

Malgré cette position unanime, vous avez néanmoins annoncé lors des comités de Renault SAS que la journée du 12 mai serait prise sur une journée du capital temps individuel des salariés.

Les élus de toutes les organisations syndicales ont à nouveau exprimé un avis négatif sur cette question.

Position unanime qui n'a toujours pas été entendue.

Par ailleurs, il est utile de préciser que la confiscation d'une journée de RTT prise dans le capital temps individuel des salarié est contraire à l'accord du 16 avril 1999, relatif à l'organisation et la réduction du temps de travail.

En conséquence, nous vous demandons de revenir sur votre décision. Dans le cas contraire, les organisations syndicales étudieront les différents recours juridiques possibles.

Recevez Monsieur le directeur, nos salutations.

Pour la CFDT :  
Fred DIJOUX

Pour la CFE-CGC :  
Gérard BLONDEL

Pour la C.G.T :  
Fabien GACHE

Pour FO  
Laurent SMOLNIK

Pour la CFTC  
Lionel HEIN

*[Handwritten signatures of Fred DIJOUX, Gérard BLONDEL, Fabien GACHE, Laurent SMOLNIK, and Lionel HEIN. A handwritten note 'divier AMBET' is visible next to the CFTC signature.]*